

Le 19 juin 2024

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Mercredi 19 juin 2024, à 18 h 30, à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Julie Girard-Rondeau, Lise Noël et messieurs Mario Bolduc, Alphonse Fortin, Robin Doré et Gérald Genest.

La greffière-trésorière fait lecture de l'avis spécial suivant :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Alphonse Fortin	conseiller
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Julie Caron, greffière-trésorière, pour être tenue à la salle du conseil de la Mairie au 1526 rue Principale, Chambord, le 19 juin 2024 à 18 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Octroi du mandat pour le forage et construction du nouveau puits de captage P- 1B
- 5) Période de questions
- 6) Clôture de la séance

DONNÉ ce dix-septième jour du mois de juin 2024.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Julie Caron
JC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Caron, greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil et en le signifiant par envoi électronique aux membres du conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dix-septième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière

JC

PÉRIODE DE QUESTIONS

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

RÉSOLUTION 06-179-2024 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé avec l'avis de convocation reçu pour la présente séance.

RÉSOLUTION 06-180-2024 OCTROI DU MANDAT POUR LE FORAGE ET CONSTRUCTION DU NOUVEAU Puits DE CAPTAGE P-1B

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Samson et Frères Inc pour le forage et construction du nouveau puits de captage P-1B pour un montant 194 836,40 \$ (taxes incluses), tel que convenu dans l'appel d'offres du 13 juin 2024 financé par la TECQ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 06-181-2024 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 18 h 33 et que la prochaine séance se tienne le 8 juillet 2024.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».